

# Guide d'information 2024-2025

Concentrations sportives et artistiques au niveau primaire



**Centre  
de services scolaire  
des Rives-du-Saguenay**

**Québec** 

---

## Tout un programme !

Une variété de disciplines artistiques et sportives, des acquis pour la vie, voilà ce que proposent les Concentrations sportives et artistiques du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay. Ce programme unique permet aux élèves passionnés de la danse, du sport, de la musique et des arts de combiner temps de classe et temps de perfectionnement de leur discipline dans le cadre d'un environnement scolaire stimulant, adapté et personnel.

---

## Favorise

- La réussite académique;
- La poursuite d'une formation sportive ou artistique exigeante;
- La promotion des arts et du sport amateur dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- Le développement de l'autonomie et le sens des responsabilités;
- Le goût du dépassement;
- L'esprit de saine compétition.

---

## Clientèle visée

Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année du primaire répondant aux critères d'admission de l'école et des organismes sportifs et culturels concernés.

---

## Services offerts

L'école propose différents services pédagogiques aux élèves des Concentrations sportives et artistiques tels que :

- Un encadrement pédagogique (suivi);
- Un soutien pédagogique;
- Une supervision des absences des élèves.

L'école offre différents services reliés à l'entraînement sportif et à la formation artistique tels que :

- Les services périphériques (la nutrition, la physiothérapie, la psychologie sportive, la salle de conditionnement physique et la vérification de l'état d'entraînement) pour les organismes qui fréquentent le Centre Lucien-Brunel;
- Le transport vers les sites d'entraînement sportif et de formation artistique;
- La mesure d'aide à la pension ou au transport (pour les disciplines reconnues par le MEQ).

Tous ces services constituent un atout majeur pour maintenir un programme de qualité et permettre aux élèves qui visent l'excellence de concilier leurs objectifs scolaires, sportifs ou artistiques.

## Encadrement sportif ou artistique en après-midi

Les organismes sportifs et artistiques sont responsables des jeunes en après-midi. Ils fixent les heures, les lieux et les frais inhérents à leur discipline.

L'organisme informera les parents de son fonctionnement, des règles de l'organisation ainsi que des modalités de paiement (coût de la discipline payable à l'organisme)

## Horaire type des élèves du programme

### VOLET ACADÉMIQUE

#### En matinée

7 h 55 à 9 h 10 : 1<sup>ère</sup> période

9 h 15 à 10 h 30 : 2<sup>e</sup> période

10 h 40 à 11 h 55 : 3<sup>e</sup> période

Soutien pédagogique au besoin :  
le mardi après-midi

### VOLET SPORT OU ART

#### En après-midi

Départ entre 12 h 45 et 13 h vers les plateaux  
d'entraînement et les écoles d'arts

Horaire de l'après-midi propre à  
chaque organisme

## Transport des élèves

### Matin

Le transport scolaire fait des arrêts à plusieurs écoles primaires (l'information se trouvera dans l'onglet transport du Mozaïk de votre enfant autour de la mi-août), pour ensuite se rendre à L'Odyssée/Lafontaine. Le premier arrêt devrait se faire aux environs de 6 h 40. Les parents sont responsables de transporter leur enfant à l'école la plus près de leur lieu de résidence.

### Midi (vers les plateaux d'entraînement et les écoles d'arts)

Un transport en autobus scolaire est organisé pour transporter les élèves de l'école vers leur plateau d'entraînement ou leur école d'arts.

### Soir (pour le retour à la maison)

Les parents sont responsables du transport. L'utilisation de la STS est possible.

---

## Critères d'admission

---

Élèves ayant complété une 4<sup>e</sup> ou une 5<sup>e</sup> année et qui:

### **Au plan scolaire**

- Affichent une réussite scolaire dans toutes les matières;
- Font preuve d'autonomie dans leurs apprentissages scolaires;
- Ont une recommandation positive de l'école d'origine;
- Démonstrent une bonne capacité d'organisation du travail;
- Sont recommandés par l'école fréquentée en cours d'année.

### **Au plan sportif ou artistique**

- Sont recommandés par une organisation sportive ou artistique ayant signé un protocole d'entente avec le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay.

---

## Procédure d'admission

---

- Se procurer le document RECOMMANDATION DE L'ORGANISME sur le site de l'école à <http://www.odyssee.csrsaguenay.qc.ca/> ou sur le site du Centre de service scolaire à <https://www.csrsaguenay.qc.ca/> et le faire signer par le responsable de l'organisme;
- Se procurer le FORMULAIRE D'ADMISSION auprès de l'école de L'Odyssee/Lafontaine, sur le site de l'école à <http://www.odyssee.csrsaguenay.qc.ca/> ou sur le site du Centre de service scolaire à <https://www.csrsaguenay.qc.ca/>
- Compléter le formulaire et y joindre;
  - Le bulletin final de l'année précédente;
  - Le bulletin de la première étape ainsi que celui de la 2<sup>e</sup> étape lorsque disponible;
  - La recommandation de l'organisme signée par le responsable;
  - L'original du certificat de naissance pour les élèves non inscrits au CSSRDS (photocopie sur place).
- **Faire parvenir les documents à l'école de L'Odyssee/Lafontaine avant le 23 février 2024;**
- La direction d'école actuelle et les enseignants concernés complèteront ensuite la grille d'observation des critères de sélection et la retourner à l'école De L'Odyssee/Lafontaine au plus tard le 12 mars 2024.
- L'école De L'Odyssee/Lafontaine informera les parents de la décision (acceptation, liste d'attente ou refus) le 5 avril 2024.

## Directions de l'Odysée/Lafontaine et secrétariat

IDENTIFICATION	FONCTION	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
<b>Sophie Richard</b>	Direction Odysée	418 698-5185, poste 6401
<b>Jean-Frédéric Girard</b> Intérim : <b>Josianne Bilodeau</b>	Direction unité primaire	418 698-5000, poste 3331
<b>Julie Létourneau Duchaine</b>	Secrétaire d'école	418 698-5000, poste 5720

## Transport

IDENTIFICATION	FONCTION	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
<b>Monique Girard</b>	Régisseur de service	418 698-5000, poste 5414

### DATE À RETENIR

Semaine du 12 février au 16 février 2024 : Inscriptions pour tous les futurs élèves du primaire.

